



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Pénurie de psychotropes et antidépresseurs en Gironde

Question écrite n° 8379

#### Texte de la question

Mme Mathilde Feld alerte M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les pénuries de plusieurs psychotropes et antidépresseurs qui touchent actuellement la France. Les patients et les professionnels de la psychiatrie alertent depuis de longs mois sur la pénurie croissante de médicaments psychotropes, tels que l'antidépresseur sertraline et l'antipsychotique quétiapine. Les troubles psychiatriques sont en constante augmentation, notamment chez les jeunes (18-24 ans) pour lesquels la prévalence des épisodes dépressifs est passée de 11,7 % en 2017 à 20,8 % en 2021, soit une hausse de 77 % en quatre ans. Alors même que la santé mentale a été déclarée grande cause nationale par le Gouvernement, force est de constater qu'il n'y aucune remise en question des politiques publiques qui conduisent à la baisse des dotations aux services de psychiatrie. Ces tensions concernant les approvisionnements et l'incertitude quant à la stabilité de leur traitement, plongent les patients et leur entourage dans des situations de stress et d'anxiété d'autant plus préjudiciables compte tenu de leur état de santé. Afin de se procurer les rares boîtes disponibles, les patients, lorsqu'ils en ont les moyens de mobilité nécessaires, sont dans l'obligation de se rendre dans plusieurs officines, ce qui nécessite souvent de réorganiser leur quotidien. Mme la députée a ainsi été sollicitée par une habitante de sa circonscription dont la fille souffrant d'une profonde dépression a dû parcourir plus de 30 km pour trouver la seule boîte de sertraline disponible dans le secteur. Ce cas n'est pas isolé puisque plusieurs médecins du centre hospitalier de Cadillac ont eux aussi fait état des difficultés rencontrées par leurs patients pour se procurer leur traitement en officine. Le défaut d'approvisionnement de ces traitements qui figurent pourtant dans la liste des médicaments essentiels du ministère chargé de la santé trouve, comme souvent, un écho particulier dans les territoires ruraux, où les officines peuvent être distantes de plusieurs dizaines de kilomètres entre elles. Alors que les transports du quotidien sont de manière continue sous-financés, cela induit qu'il est absolument nécessaire d'être véhiculé pour pouvoir accéder à son traitement, créant ainsi une inégalité flagrante d'accès aux soins. Elle se fait ici l'écho de patients de sa circonscription et lui demande quelles sont les mesures qui vont être prises pour permettre à tous les patients de se procurer ces traitements essentiels et assurer une égalité réelle d'accès aux soins pour tous les Français.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Mathilde Feld](#)

**Circonscription :** Gironde (12<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8379

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Santé et accès aux soins](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et accès aux soins](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2025](#), page 6010